FONDÉ EN 1891

Mercredi 12 Janvier 1192

LE NUMÉRO 15 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

LE NUMÉRO 15 CENTIMES

La Plaie du Chômage

Elle s'étend dans une progression continue.

Loin de s'atténuer, la crise économique, paralysant l'activité de l'organisme social, s'accentue et prend des proportions alarmantes, non seulement dans le Nord et le Pas-de-Calais mais sur tous les points de la France.

Limitée d'abord au textile et à la fabrication des autos ou cycles, elle a gagné les entreprises du bâtiment, les fabriques de chaussures, les teintureries, les papeteries, les verreries, les fonderies et, par répercussion, frappe les ouvriers occupés aux transports dans les usines et dans nos ports

D'après une statistique ministérielle, près de trente et un mille prolétaires sans-travail; dont 29.000 hommes et environ 2.000 femmes sont actuellement secourus par les fonds officiels de chômage créés dans trente-sept de nos départements. La semaine précédente, le nombre total des chômeurs admis à recevoir l'allocation, s'élevait à treize mille, soit, en huit jours, une augmentation de dix-huit mille.

La moyenne hebdomadaire des placements effectués par les offices publics était de 10.000 en novembre, de 11.000 en octobre. Elle est tombée à moins de huit mille. En trois mois, le chiffre des placements a baissé de plus de trois mille unités !

Cette diminution progressive et constante donne une idée du développement et de l'intensité de la crise.

De l'avis de personne autorisées, celle-ci sera de longue durée et, pour enrayer ses effets dans les masses, il convient de prendre d'urgence des mesures en conséquence.

Les moyens empiriques employés jusqu'à présent ne sont que des palliatifs et n'appliquent pas un remède salutaire. Les secours en argent ou en nature ne peuvent qu'apporter un soulagement momentané, sans prétendre à guérir le mal. Ils sont onéreux pour le budget public et se présentent avec un caractère blessant pour la dignité courageuse des ouvriers qui ne demandent pas l'aumône mais du travail.

A peine suffisant pour secourir les plus poignantes détresses, le crédit de cent mille francs voté, dans sa dernière session, par le Conseil général du Nord est depuis longtemps épuisé et les millions que le Gouvernement pourrait se décider à affecter aux allocations, sous formes diverses, seront seulement susceptibles de procurer un adoucissement passager à de navrantes misères. L'action curative ne saurait être exercée par des bureaux de secours.

C'est dans la rénovation économique, par l'organisation de la production, une équitable répartition des matières premières et une rationnelle utilisation de la main-d'œuvre qu'il faut chercher la solution de l'angoissant problème.

En attendant cette réforme de salut social, dont les événements imposeront peut-être avant longtemps l'application, des réalisations immédiates sollicitent l'attention des Pouvoirs publics.

Dans nos dix départements dévastés, l'œuvre gigantesque de la Reconstitution, deux ans après l'armistice, est à peine ébauchée et des concours généreux s'offrent en vain pour le relèvement de nos ruines, facteur indispensable de la renaissance économique du pays tout entier.

Chez nous, de grands travaux d'intérêt général, comme le démantèlement de Lille, le Canal du Nord-Est, pourraient employer quantité de bras avides d'occupation. La transformation en voie normale des chemins de fer du Sud et du Cambrésis reste à l'état de vœu stérile parce que le Gouvernement n'a pas tenu sa promesse de participer pour moitié dans les dépenses, évaluées à une cinquantaine de millions. Le projet d'un grand boulevard entre Lille et Armentières a dû être abandonné par le Conseil général, faute d'argent.

Si la situation financière commande une grande prudence, il serait pourtant possible de réaliser des économies en comprimant d'autres dépenses d'utilité contestable et moins profitables à la collectivité.

Des travaux de cette nature permettraient de remédier à la crise actuelle, par l'emploi de milliers de chômeurs vivotant aujourd'hui de maigres secours officiels, qui sont une lourde charge pour le Budget. Ils constitueraient un élément essentiel d'avenir économique, par le développement des moyens de transport et le libre essor de la vie industrielle, commerciale et agricole, qui en serait la résultante assurée.

Ce serait une œuvre morale et largement productive.

E. POLVENT.

Le Congrès annuel des voyageurs de commerce

DES VŒUX

Lyon, 10 janvier. — Dimanche a eu lieu à la Bourse du Travail le Congrès annuel du Syndicat national des voyageurs de commerce adhérant à la C. G. T.

La séance du matin était présidée par M. Ilureau, de Lyon, celle de l'après-midi par M. Destrée, de Valence. Les délégués étaient au nombre d'une vingtaine.

Parmi les vœux émis, citons une motion de sympathie au peuple russe et à la mémoire des trois communistes morts en revenant de Russie; les vœux professionnels concernant la création d'un organe de propagande « Le Voyageur-Représentant », l'établissement sur les voies ferrées d'une carte kilométrique à tarif dégressif, l'obligation pour les compagnies d'assurer le transport afférant au billet délivré, l'octroi aux voyageurs et représentants des prérogatives prévues par l'article 1990 du Code civil, etc.

Le prochain Congrès aura lieu à Marseille.

Les Coopératives de Reconstruction

Circulaire de M. Ogier aux Préfets

Paris, 10 janvier. — M. Ogier, ministre des Régions Libérées, vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

« L'article 3 de la loi du 15 octobre 1920, portant fixation du régime légal des sociétés coopératives de reconstruction, formées par les sinistrés en vue de la reconstitution des immeubles atteints par les événements de guerre, précise les conditions de quorum à remplir pour la validité des délibérations des assemblées générales des dites sociétés.

En principe, l'assemblée générale doit comprendre les deux tiers des adhérents représentant la moitié du nombre total des indemnités gérées par la société.

Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée doit être convoquée; elle délibère valablement si elle comprend la moitié des adhérents représentant le tiers du montant total des indemnités.

Si ces conditions ne sont pas encore remplies, une troisième assemblée est convoquée et délibère valablement, quels que soient le nombre des sociétaires présents et le montant total des indemnités représentées.

Le paragraphe 4 de l'article 3 ajoute que les décisions sont toujours prises à la majorité absolue des adhérents présents ou représentés.

Des hésitations se sont produites au sujet de l'application de ce dernier paragraphe. On s'est demandé si la majorité absolue visée par ce texte était la majorité en nombre et en sommes. C'est cette dernière solution qui doit être adoptée.

Le paragraphe 4 ne peut, en effet, être dissocié des paragraphes qui le précèdent et dont il précise les conditions d'application. Or, ces paragraphes font entrer en ligne de compte pour le calcul du quorum, deux éléments : le nombre des associés et le montant des indemnités qu'ils représentent. C'est par référence à ces indications, que doit évidemment être interprété le paragraphe 4. Du reste, lors de l'élaboration de la loi, il a été précisé, à la Commission du Sénat, que la majorité absolue visée au paragraphe 4 de l'article 3, était la majorité en nombre et en sommes des associés présents ».

L'Enquête de la C. G. T. dans les Régions dévastées

Son but et son utilité

Comme nous l'avons dernièrement annoncé, une délégation du Conseil Economique de la C. G. T. va parcourir notre région, à l'effet d'y effectuer une enquête sur l'état des travaux de reconstruction.

Cette visite constituera la première étape d'un circuit visant plus particulièrement le secteur Nord de la zone dévastée, et comprenant par conséquent les régions de Reims, Laon, Chauny, La Fère, Le Cateau, Cambrai, Valenciennes, Anzin, Douai, Béthune, Armentières, Le Quesnoy-sur-Deule, Lille Lens, Arras, Amiens et Montdidier.

Les raisons et le but de cette enquête présentent un réel intérêt. Le monde du travail voit dans le rétablissement de l'activité des régions libérées, un remède fondamental non seulement au chômage qui règne dans ces régions, mais aussi à celui qui règne dans toute la France et dans toutes les industries.

La C. G. T. se rappelle en effet que les industries du Nord et de l'Est répandaient leurs produits et leurs matières premières à travers tout le pays et qu'avant la guerre elles constituaient pour le reste de la France le plus fécond des fournisseurs.

On a assez répété que tout se tient dans l'activité d'un pays et la preuve s'en trouve une fois de plus confirmée dans les conséquences que les ravages du Nord ont déterminées dans les provinces les plus éloignées, et qui ont le plus pressant besoin des produits qu'elle leur fournissait autrefois en abondance.

Ce sont ces faits indéniables qui ont été compris par les organisations ouvrières françaises et c'est la raison principale pour laquelle elles s'intéressent de façon directe à la reconstruction des régions dévastées.

Le plan de cette enquête, ainsi que nous l'avons dit, a été tracé dans un questionnaire qui énumère d'abord les personnes à questionner et qui montre le désir évident de ne négliger aucun avis ni d'écarter aucune suggestion. Sinistrés, entrepreneurs, ouvriers, maires ou notaires seront sollicités dans les mêmes conditions et l'unique but de connaître la simple vérité.

Il leur sera demandé d'indiquer leur opinion indépendante sur la question des dommages, leur appréciation sur le travail coopératif et de fournir des indications sur l'urgence des travaux à accomplir. On leur demandera de dire ce qu'ils pensent des organismes par lesquels ils sont en rapport avec l'Etat et en général seront priés de fournir tous les renseignements qu'ils croiront utiles pour hâter l'accomplissement de la Reconstitution.

Sur les chantiers dans lesquels on voudra bien recevoir les enquêteurs, les diverses questions relatives à la main d'œuvre, aux matériaux et à l'organisation du travail, seront examinées dans leur détail, à l'aide des compétences diverses qui voudront bien prêter leur concours.

L'enquête poursuivie sur l'initiative de la C. G. T., s'efforcera de s'entourer de toutes les garanties de vérité, et pourra, avec l'aide de tous, réunir les éléments d'un rapport des plus complets et des plus exacts.

Munie de ce travail d'importance primordiale, l'organisation ouvrière pourra ensuite apporter son aide la plus efficace à une œuvre de relèvement, dans laquelle non seulement la classe ouvrière, mais surtout la population entière de nos régions, est intéressée de façon si pressante

C'est donc surtout le but d'apporter sa part d'effort à une œuvre de haute portée sociale et chacun suivra cette enquête d'un œil sympathique et lui apportera son appui, dans la mesure de ses moyens.

Meeting intersyndical

L'ACTION DE LA C. G. T. ACCLAMÉE

Bordeaux, 10 janvier. — Un meeting organisé par le cartel intersyndical des fonctionnaires, sur les questions syndicales du problème de la vie chère et du malaise administratif, a eu lieu ce soir.

M. Dasse a fait l'historique de la C. G. T. et a terminé en faisant un appel à l'union syndicale.

M. Rebeyrol, délégué de la Fédération de l'Enseignement, a parlé du malaise administratif français et a félicité les fonctionnaires de leur entrée à la C. G. T.

Bidegarray a parlé ensuite de la situation financière et de la conférence de Washington qui, dit-il, fut un éclatant succès pour la politique cégétiste. Il a traité par le menu toute la question financière et a expliqué pourquoi et comment a été créé le Comité Economique du Travail, au sein de la C. G. T.

En terminant, il a parlé de l'éducation du peuple. Le peuple, s'est-il écrié, n'arrivera à la conquête des pouvoirs qu'en allant à l'école des faits.

Un ordre du jour résumant les déclarations des orateurs et affirmant l'action de la C.G.T., a été acclamé.

Les Blessures de Guerre DANS LA Région de Landrecies

Sur la rive gauche de la Sambre, on travaille activement à la Reconstitution, mais une situation difficile est créée à la population ouvrière, que le chômage guette

Les vacances des fêtes de l'an nous ont permis de revoir les localités mi-industrielles, mi-agricoles, qui naissaient avant-guerre de la région de Landrecies un des coins les plus attrayants et les plus florissants de notre département.

Relativement épargnée, jusqu'en septembre 1918, cette contrée connut, dans les dernières heures de la lutte gigantesque engagée, les horreurs des combats meutriers, et la dévastation de ses biens, jalousement entretenus et préservés durant les années interminables de l'occupation.

Tandis que l'ennemi, aux derniers jours d'octobre se repliait vaincu vers la frontière belge, le paysan l'humble artisan de la rive gauche de la Sambre, voyaient leur patrimoine s'effondrer sous les coups ultimes de l'étranger, assouvi de haine et de vengeance inassouvies.

Dans l'espace de quelques jours, les petites localités riantes ne formèrent plus, dans leur cadre de feuillages jaunissants, que des agglomérations branlantes et ravagées, qu'une dernière rafale eut suffi à faucher à jamais. Les toits furent défoncés, les usines vidées, les murs percés et lézardés.

L'ouragan fit rage et, au lendemain de l'armistice une œuvre, sinon gigantesque, du moins considérable, s'imposait pour la reconstitution du pays.

L'état des travaux

Qu'a-t-on fait depuis lors, pour relever les ruines et où en sont les travaux ?

A Landrecies, où nous descendons, la petite ville, si calme déjà d'habitude, semble maintenant assoupie sous la pluie qui l'inonde.

Chassée par le vent, l'eau tombe à torrents sur les brèches des murs, qu'une réparation plus que sommaire préserve à peine.

— Pourquoi, demandons-nous, les travaux n'ont-ils pas été plus activement poussés ?

— La coopérative de reconstruction, nous répond-on, ne s'est formée que tardivement. L'Union des sinistrés ne s'est réalisée que ces temps derniers, de manière effective du moins.

Au début, il y eut des tiraillements entre les entrepreneurs locaux, chargés de la reconstitution, ce qui amena fatalement une suspension momentanée des travaux.

Aujourd'hui, un autre entrepreneur vient d'être choisi, qui promet de se mettre résolument à l'œuvre. C'est ce que les Landreciens attendent avec impatience.

A quelques kilomètres de Landrecies, à droite de la grand'route de Valenciennes, les silhouettes branlantes des ruines d'Englefontaine s'estompent dans le brouillard humide et épais.

Il fait bien triste ici, encore, par cette pluie qui partout détrempe le sol.

« La reconstitution ? nous disent les personnes que nous interrogeons, elle n'avance guère !...

Comme à Landrecies, les travaux ont été très retardés et la Coopérative n'a fonctionné que bien tardivement.

La localité étant une de celles qui ont le plus souffert dans la région, on s'explique pourquoi Englefontaine conserve son aspect délabré du lendemain de l'armistice.

Eclaboussant les talus couverts d'herbes mourantes, nous passons successivement par Preux, Robersart, Fontaine, Ors et Bousies. Certes, on n'est pas ici au pays du rêve, mais il faut avouer qu'un effort assez louable a déjà été accompli.

Confiés à un entrepreneur sérieux, les travaux s'effectuent dans ces localités aussi rapidement que le permettent la main-d'œuvre et la saison pluvieuse.

— Nous manquons surtout de main-d'œuvre spécialiste, nous dit M. Lachatre, l'actif directeur des travaux, dans la région. Certains matériaux nous ont fait défaut, notamment les briques et les ardoises de Fumay, pour les réparations, mais dans cinq années au plus tard, les localités de la région de Landrecies seront remises entièrement à leur état d'avant-guerre, toutes les réparations intérieures et extérieures ayant été effectuées.

Au point de vue financier, seule la Coopérative d'Ors semble quelque peu défavorisée.

Quant aux autres des environs, leur situation ne laisse pas trop à désirer.

Pour enrayer le chômage

Une des questions qui, avec celle de la reconstitution des immeubles, préoccupe le plus les esprits dans la région, est sans contredit celle de la crise de chômage qui, d'aigüe qu'elle est déjà, menace de s'accentuer encore.

A LANDRECIES, on ne chôme guère, nous dit-on. La verrerie, l'usine céramique et les scieries marchent, à effectifs réduits il est vrai, mais les ouvriers chômeurs trouvent assez facilement à s'occuper aux travaux de terrassement ou de déblaiement.

A PREUX-AUX-OIS, la situation était assez satisfaisante jusqu'à présent. Les travaux dans la forêt de Mormal occupaient nombre d'ouvriers, mais la baisse de la mévente des bois ont amené un ralentissement sérieux des travaux. Le chômage menace.

A BOIX-DU-NORD, où fleurissait avant-guerre l'industrie textile, un effort considérable avait été fait dans la reconstitution des usines dévastées. Plusieurs tissages avaient rouvert leurs portes, mais par suite de la crise dans le textile, les usines les plus importantes ont dû congédier leur personnel. La situation devient chaque jour plus délicate, et angoissante.

A BOUSIES, un important tissage occupait avant-guerre près de mille ouvriers. La guerre passa. Seuls les murs restèrent debout. Après une longue période d'efforts et aussi de tâtonnements, il faut bien l'avouer, un atelier fut reconstruit, 50 ouvriers, la plupart âgés, et 130 femmes y sont occupés, mais ne touchent, nous assure-t-on, qu'un salaire dérisoire.

Dans la localité, seuls les ouvriers jeunes et robustes peuvent trouver à s'occuper à Hautmont, Aulnoye ou Maubeuge. Les autres sont réduits au chômage.

Dans ces conditions, la situation est loin d'être brillante dans la contrée jadis si prospère. La gêne se fait sentir dans les foyers. Certains vieux ouvriers sont contraints pour vivre de suivre les jeunes, et de prendre la route d'Aulnoye. Tous les jours, ils n'ont pas moins de 20 kilomètres à couvrir à pied, en plus de leurs heures de travail. Bientôt leurs forces les trahissent. Malades, ils doivent s'arrêter.

En attendant que les usines fonctionnent normalement dans la région, ne pourrait-on pas, sur les lieux, occuper les ouvriers à des travaux d'utilité publique ?

Qu'attend-on pour commencer la reconstruction du chemin de fer du Sud ?

Ne serait-ce pas, en effet œuvre utile, de procurer la subsistance à une population ouvrière qui ne demande qu'à travailler en assurant en même temps, pour l'avenir, le développement économique et la prospérité de toute une région ?

Des voix autorisées se sont déjà élevées à plusieurs reprises au Conseil général, qui ont insisté sur la nécessité d'apporter remède à cette triste situation.

Espérons que les Pouvoirs Publics ne persisteront pas dans leur indifférence et qu'on ne tardera pas à faire revivre une contrée active qui n'aspire qu'à renaître.

Marcel POLVENT.

Syndicalistes en Assises

Paris, 10 janvier. — Le président Gilbert, accompagné d'un greffier, s'est rendu ce matin à la prison de la Santé, pour procéder à l'interrogatoire d'identité des syndicalistes détenus et poursuivis dans l'affaire du complot, pour leur signifier l'arrêt les renvoyant devant la Cour d'assises.

Deux des inculpés se trouvant en liberté provisoire, le président Gilbert s'est rendu au domicile de l'un d'eux, qui est malade. L'autre avait été invité à se présenter au greffe de la Cour d'appel.

Des policiers assiègent un wagon

ILS CROYAIENT Y TROUVER UN BANDIT ET NE DÉCOUVRENT QU'UN FOU

Gand, 10 janvier. — Des enfants jouant habituellement sur la plaine Farman, avaient remarqué qu'un jeune individu allait se cacher parfois dans un wagon anglais oublié sur une voie de garage du chemin de fer. Ils en avisèrent leurs parents qui s'approchèrent du wagon. Ils aperçurent tout à coup une main qui se mit à agiter une loque blanche. Ce devait être un signal. La nouvelle fut immédiatement communiquée à la police qui rassembla ses hommes, armés de revolvers, pour cerner l'autre du bandit. Un agent s'approcha du wagon et somma son habitant de se rendre. Ce dernier s'empressa « d'obtempérer » en ouvrant la porte de son abri, et l'on aperçut alors un nommé J...., un brave garçon du voisinage, simple d'esprit. Il avait transformé le wagon en sleeping-car d'une propreté exemplaire. L'intérieur était divisé en deux compartiments, et dans la chambre à coucher il y avait un lit en fer.

— C'est le Saint-Esprit, déclara le jeune homme, qui m'a donné le conseil d'aller dormir pendant quinze jours dans ce wagon, dont j'ai eu beaucoup de peine à nettoyer l'intérieur.

J.... a été reconduit à son domicile réel et on l'aidera à y rameñer son mobilier.

Soldats français tombés en Belgique

Bruxelles, 10 janvier. — Les corps de sept soldats français tombés en 1914, au combat de Roselies, seront exhumés et exposés dans une chapelle ardente demain soir, jusqu'à mercredi. Ils seront ensuite transportés en France.

Dimanche, les corps de quatre soldats italiens, enterrés dans la forêt de Hertogenwald, seront transférés solennellement au cimetière de Verviers.

Un émule de Van Beyer

Périgueux, 10 janvier. — Le sieur Celonier, condamné à dix ans de travaux forcés pour vols qualifiés, s'est évadé cette nuit de la prison de Périgueux.

Grève de solidarité aux Mines de la Loire

Saint-Etienne, 10 janvier. — Un de leurs camarades ayant été renvoyé, 350 mineurs de Le Tivallise se sont mis en grève.

Carpentier fêté à Bruxelles

Bruxelles, 10 janvier. — L'arrivée à Bruxelles du fameux pugiliste français, Georges Carpentier, champion du monde des mi-lourds, nous donna une nouvelle preuve de la popularité des sports.

En effet, bon nombre de sportsmen et de curieux s'étaient rendus à la gare du Midi pour attendre le train de Paris.

A son débarquement, le boxeur fut l'objet d'une belle manifestation de sympathie de la part de ses admirateurs belges.

En sortant de la gare, Georges Carpentier, accompagné de son manager, M. François Descamps, de son entraîneur, Jules Lenaers, et du statuaire Desoete, est monté dans la superbe huit-cylindre, conduite par son mécanicien, René Eycken.

Le boxeur avait voulu profiter de son passage à Bruxelles pour aller saluer quelques amis.

Après plusieurs heures passées dans la capitale, le champion du monde gagna Anvers en auto, où il a assisté à la réunion de boxe organisée au Sporting Hall.

Un député belge condamné pour voies de fait

Bruxelles, 10 janvier. — L'avocat député Van Remoortel, ayant interjeté appel du jugement du tribunal correctionnel le condamnant à un mois et huit jours de prison pour voies de fait exercées le 26 octobre sur l'avocat lieutenant aviateur Thieffry, a comparu devant la Cour d'appel.

Au cours des débats, M. Van Remoortel a exprimé ses regrets pour les violences commises. La Cour a confirmé le jugement, mais a accordé le bénéfice de la condamnation conditionnelle, avec un sursis de trois ans.

Vol dans un bureau de postes

Barcelone, 10 janvier. — On a dérobé, au bureau de postes, des plis de valeurs déclarées, représentant une somme totale de plus d'un million de pesetas.

INCENDIE D'UNE MINE

VINGT-TROIS VICTIMES

Madrid, 10 janvier. — On confirme la mort de 23 mineurs au cours de l'incendie de la mine Tarnselli, à la Caroline.

Les syndicalistes allemands contre les communistes

Berlin, 10 janvier. — Le « Vorwaerts » et la presse socialiste annoncent que les majoritaires et les syndicalistes déclinent l'offre de collaborer avec le parti communiste unifié.

UN JOYEUX ASSASSIN

Chaumont, 10 janvier. — L'assassin d'Elisabeth Razeau, Alexandre Marchal, a été arrêté hier matin à Chaumont. L'arrestation a été opérée dans un restaurant où Marchal était en train de déjeuner. Marchal a manifesté son vif contentement d'avoir tué sa maîtresse.

La Dette de l'Allemagne

::: La France et l'Angleterre posent des questions précises au Gouvernement de Berlin :::

Londres, 10 janvier. — Le correspondant à Berlin du « Daily News » donne des détails sur les mesures prises par la France et la Grande-Bretagne, afin d'arriver à fixer à forme et le montant de l'indemnité et des réparations dues par l'Allemagne.

Une liste de 41 questions a été envoyée à Berlin et à l'heure actuelle une petite armée d'experts travaille à préparer les réponses à ces questions, qui pourront probablement être placées sous les yeux des premiers ministres alliés lors de leur réunion le 19 janvier.

Sur ces 41 questions, 30 sont posées par l'Angleterre. Elles concernent le domaine financier, commercial et fiscal.

La plus importante des questions soumises par la France tend à trancher une fois pour toutes, la lourdeur respective du fardeau de l'impôt dans les deux pays et est ainsi conçue : « Quel est le montant de l'impôt par tête de la population allemande ?

Quelques points à fixer

Les 36 questions principales posées par les experts britanniques en comportent de nombreuses autres subsidiaires, de sorte que c'est à un interrogatoire fort long que les Allemands auront à répondre.

Le correspondant de Berlin en cite quelques-unes : Quelle est la politique du gouvernement allemand en ce qui concerne l'émission de papier-monnaie et quelles mesures compte-t-il prendre pour arrêter l'augmentation de la circulation fiduciaire qui menace la finance allemande toute entière ? Quelle est la vérité en ce qui concerne la fuite du capital à l'étranger ? Données des chiffres concernant les contributions imposées à certaines fortunes privées et entreprises industrielles bien connues (ceci concerne les Stines, les Krupp et autres grands chefs d'industries) ? Fournissez un état montrant la valeur en argent des importations et exportations des deux dernières années, ainsi que la moyenne des trois années qui ont précédé la guerre ? Quelles sont les restrictions auxquelles sont soumises les importations, leur but, les résultats qu'elles ont donnés et la durée de la période pendant laquelle on se propose de les maintenir en vigueur ? Quelle est la proportion entre les évaluations du dernier budget et les fonds que le ministre des finances a réussi à recouvrer ? Quel est le total des revenus de l'empire, des états qui le composent et des municipalités, durant l'année écoulée ? Est-il exact de dire que les revenus de l'Allemagne ayant passé en une seule année de 9 milliards et demi à 90 milliards de marks, plusieurs années devront s'écouler avant que les impôts nouveaux produisent leur plein rendement ? Comment le gouvernement allemand se propose-t-il de compenser ses nationaux pour les biens confisqués sur territoires alliés que le ministre des finances allemand totalise à 90 milliards de marks ? Quelles sont les quantités consommées annuellement en Allemagne, en sucre, café, tabac, vin, liqueurs et essence ? Donnez une liste de fonctionnaires actuels et comparez-la avec le nombre existant en 1913 ?

D'autres questions traitent des placements allemands à l'étranger, de la situation des chemins de fer, de la production du charbon du chômage en Allemagne et de ses causes principales ?

Comme j'ai des raisons de le croire, ajoute le correspondant, les Alliés seront bientôt en possession de tous les éléments nécessaires pour fixer les obligations de l'Allemagne à leur égard

La charte de la Reconstitution

Les Maires des Ardennes en réclament l'intégrale application

Mézières, 10 janvier. — A l'occasion des élections sénatoriales des Ardennes, plus de 500 maires se sont réunis hier soir en Congrès sous la présidence de M. Braibant, conseiller général.

En présence de tous les parlementaires du département, ils ont adopté la déclaration suivante, qu'ils ont adressée à M. Georges Leygues, président du Conseil, et à M. Ogier, ministre des Régions Libérées.

« Les sinistrés des régions libérées ont entrepris l'œuvre de reconstruction sur l'engagement solennel que les charges entières des dommages de guerre seraient assurées par la Nation. La loi du 17 avril 1919, charte de la reconstitution des pays dévastés, établit entre l'Etat et les sinistrés un véritable contrat, dont la durée s'étend à toute la période de restauration.

Interprètes des sentiments des populations qu'ils administrent, les maires des Ardennes rappellent que la France n'a pas pris seulement un engagement moral à l'égard des sinistrés, mais qu'elle a reconnu sa dette matérielle. Il apparaît impossible à la Nation de se soustraire à cette delle sans faillir à toutes les vertus qui sont l'honneur du nom français. »

Cambrioleurs de bijouterie

Paris, 10 janvier. — Les inspecteurs de la police judiciaire ont arrêté ce matin trois individus auteurs du vol de la bijouterie de la rue Tronchet. Deux autres arrestations sont imminentes, parmi lesquelles l'auteur principal du vol. La voiture automobile qui a servi à l'expédition a été retrouvée dans un garage du 18e arrondissement.

Duel au pétrole

New-York, 10 janvier. — Le sénateur Keller a pris la parole à propos d'un projet de loi qui a été déposé au Sénat des Etats-Unis, tendant à la réciprocité vis-à-vis des pays qui traitent les Américains sur le pied d'égalité en ce qui concerne l'exploitation des champs pétrolifères et à faire des représailles contre les pays qui ont fait des distinctions au désavantage des citoyens américains.

Il a déclaré que l'Amérique a les moyens d'amener la Grande-Bretagne à consentir à un traitement égal entre les citoyens américains et anglais en ce qui concerne le développement des ressources mondiales du pétrole.

Le Ministère reste entier

Paris, 10 janvier. — La presse se dit en mesure d'affirmer que, contrairement aux bruits qui ont couru, aucun remaniement ne sera effectué par M. Leygues dans le ministère. Le cabinet se présentera tel qu'il est, en entier, demain devant le Parlement.

LES TRAFIQUANTS D'OR

UNE CULTIVATRICE DE PRISCHES EST ARRÊTÉE

Sur mandat du juge d'instruction de Mulhouse la brigade mobile de Lille a mis, hier, en état d'arrestation la nommée Bedhque Agnès-Marie, 20 ans, cultivatrice à Prisches, près de Landrecies, inculpée de complicité de trafic d'or avec un nommé Yène, détenu à Mulhouse.

On a découvert sur l'inculpée une correspondance suggestive. Elle sera prochainement transférée à Mulhouse.

Les Élections Sénatoriales

Une statistique officielle

Paris, 10 janvier. — Le ministère de l'Intérieur publie les résultats des élections sénatoriales qui ont eu lieu dimanche, pour pourvoir à 98 sièges.

Sur 8 conservateurs sortants, 3 seulement sont élus.

Les progressistes ont 13 élus sur 13 sortants.

Les républicains de gauche, qui avaient 24 sortants, gagnent deux sièges.

Sur 47 sortants, les radicaux et radicaux-socialistes ont 43 élus.

Les socialistes indépendants gagnent sept sièges et ont onze élus.

Quant aux socialistes unifiés, il n'en ont aucun.

Sur 26 députés candidats, 11 sont élus, et sur 31 anciens députés, 5 sont élus.

Parmi les élus de dimanche, figurent : MM. P. Deschanel, ancien président de la République; Lhopiteau, ministre de la Justice; François Marsal, ministre des Finances; Breton, ministre de l'Hygiène; Honnorat, ministre de l'Instruction publique; Doumergue et Emile Combes, anciens présidents du Conseil; Claveille, ancien ministre des Travaux publics.

M. Ricard, ministre de l'Agriculture, candidat dans le Finistère, est battu.

Les communistes, qui avaient présenté une dizaine de candidats dans divers départements, ont subi un échec complet.

Les Députés candidats

Vingt-six députés avaient posé leur candidature.

Ont été élus :

Progressiste, M. de Moustier (Doubs).

Républicains de gauche : MM. Bonnefoy (Basses-Alpes) ; Montenot (Côte-d'Or) ; Mando (Côtes-du-Nord); Servain (Côtes-du-Nord); James Hennessy (Charente).

Radicaux et radicaux-socialistes : MM. Honnorat, ministre de l'Instruction publique (Basses-Alpes); Durand (Aude); Baudet (Côtes-du-Nord).

Républicains socialistes : MM. J. Breton, ministre de l'Hygiène (Cher); de Kerguezec (Côtes-du-Nord).

Ont été battus :

Progressiste : M. Laniel (Calvados).

Républicains de gauche : MM. Bernier (Ain); Gavini (Course); Corentin-Guyho (Finistère).

Radicaux et radicaux-socialistes : MM. Laurraine (Charente-Inférieure); Girod (Doubs); Accambray (Aisne).

Socialistes : Bouisson (Bouches-du-Rhône); Ringuier (Aisne); Nadi (Drôme); Betourne (Haute-Vienne); Goude (Finistère); Masson (Finistère).

Communiste : Philbois (Aude).

Les anciens députés élus :

Libéraux : M. Massabuau (Aveyron).

Radicaux et radicaux-socialistes : MM. Corrard (Charente-Inférieure); Bouppe (Finistère).

Républicains-socialistes : MM. Bergeon (Bouches-du-Rhône); Lancien (Finistère).

Les anciens députés battus sont :

Républicain-progressiste : M. De Kerasauzan (Finistère).

Républicains de gauche : MM. Carré-Bonvalet (Charente-Inférieure); Pommeray (Charente-Inférieure); Abel Lefèvre (Eure); Chalamel (Ardèche); Gabiat (Haute-Vienne); Marot (Charente); Delpeuch (Corrèze).

Radicaux et radicaux-socialistes : MM. Broussais (Algérie); Charles (Côte-d'Or); Lacombe (Aveyron); Charles Bos (Cantal); Brun (Cantal); Hugo (Cantal); Babaud-Lacroze (Charente); Le Louédec (Finistère); Vidalin (Corrèze); Delmas (Corrèze); Mons (Corrèze).

Républicains-socialistes : MM. Léon Cornand (Hautes-Alpes); Doizy (Ardennes); Goujat (Nièvre).

Socialistes : Paul Constans (Allier); Hubert Rouger (Gard).

La situation ministérielle

Un de nos confrères de Paris publie les renseignements suivants recueillis, dit-il, dans les milieux gouvernementaux :

« Une élection plus à gauche aurait accentué le conflit permanent sur certaines grosses questions politiques, entre le Sénat et la Chambre. Je puis même vous révéler que si ce conflit s'était accentué, on ne pouvait guère se garder d'envisager, dans un avenir plus ou moins rapproché, la dissolution de la Chambre en vue de laisser le suffrage universel donner son verdict sur les tendances d'une importante fraction du Sénat.

Les élections, dans l'ensemble, ne changent pas la situation politique actuelle. Elles restent en général, dans l'axe centre-gauche, où le gouvernement puise sa force et sa majorité. Dans ces conditions, on peut être assuré que, mardi, au cours du Conseil des ministres que présidera M. Millerand, le cabinet estimera que sa force est accrue par le résultat de dimanche.

» En résumé, le gouvernement se sent fortifié par les élections sénatoriales et d'après ce que j'ai entendu dire, seul M. Ricard ne resterait pas dans le cabinet, et serait remplacé par un député ».

La presse parisienne, en général, estime que la situation politique a subi peu de changements et souligne l'échec de tous les candidats communistes.

Chantage électoral

DEUX ARRESTATIONS

Nice, 10 janvier. — Une plainte, déposée par M. Amic, réélu sénateur, vient de provoquer deux arrestations : celles d'un publiciste de Nice et d'un imprimeur d'Antibes.

Le premier aurait proposé à la famille Amic d'intervenir pour empêcher que des circulaires calomnieuses, imprimées chez le second, fussent envoyées aux délégués sénatoriaux. Il exigeait une certaine somme. Le sénateur se borna dès qu'il connut cette proposition, à avertir la justice.

M. Bensa, juge d'instruction à Nice, est saisi d'une deuxième affaire de même caractère, dans laquelle serait impliqué le maire d'une commune de la montagne. Le magistrat a convoqué un certain nombre de témoins.

Rentrée du Sénat

LA RÉÉLECTION DE M. BOURGEOIS A LA PRÉSIDENCE EST ASSURÉE

Paris, 10 janvier. — La séance de rentrée, demain, au Sénat, sera présidée par M. Gustave Denis, doyen d'âge.

Après l'allocution du doyen, il sera procédé au tirage au sort des bureaux, puis à la fixation de l'ordre du jour de la prochaine séance, au cours de laquelle sera élu le bureau définitif.

M. Léon Bourgeois, président sortant, n'aurait pas de concurrent.

Jeudi on commencera la vérification des pouvoirs, et l'on procédera à la désignation du bureau définitif.

Les différents groupes se réuniront séparément demain, après la séance, pour désigner